Je ne fais pas partie de ceux qui se sont dénommés les Poissons Roses et je n’adhère apparemment pas du tout à leurs thèses.

Par contre, je suis en désaccord avec un certain nombre de décisions prises ou à prendre par le Gouvernement et je m’engage sans cesse au service de mes concitoyens. Vous trouverez ci-dessous quelques unes de mes interventions.

Hervé Féron

J'ai interpellé le Ministre de l'Education Nationale, M. Vincent PEILLON, au sujet de la suppression de postes d'enseignants annoncée pour la rentrée 2013 dans notre Académie, que je ne peux me résoudre à accepter :

Phoca PDF

ASSEMBLÉE NATIONALE

Hervé FERON
Maire de Tomblaine
Député de Meurthe-et-Moselle

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Tomblaine, le 28 décembre 2012

Monsieur Vincent PEILLON
Ministre de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Je tiens par la présente à attirer votre bienveillante attention au sujet des suppressions de postes d'enseignants dans l'Académie de Nancy-Metz prévues pour la rentrée 2013 et des inquiétudes qui s'expriment.

Alors que l'on assistera à une hausse de près de 6800 postes à la rentrée de septembre 2013 sur toute la France, le Gouvernement annonce une nouvelle baisse du nombre de postes à la rentrée 2013 pour la région Lorraine, et ce malgré la hausse du budget consacré à l'Education Nationale.

En effet, notre Académie continuerait selon le projet présenté, comme les années précédentes, à rendre des postes d'enseignants. 76 postes devraient ainsi être supprimés, à hauteur de 50 en primaire et de 26 dans le secondaire.

Cette annonce intervient dans un contexte difficile pour notre région comme l'a signifié le Premier Ministre au Sénat le 6 décembre 2012 : « La Lorraine, qui, comme le Nord-Pas-de-Calais et d'autres régions françaises, a particulièrement souffert des différentes phases de restructuration industrielle - crise minière et crise sidérurgique, notamment -, a droit, plus que d'autres peut-être, au soutien de l'État. »

On nous dit que l'encadrement reste stable compte tenu de la baisse démographique (986 élèves en moins dans les écoles et 366 élèves en moins dans les collèges et lycées), mais cela n'est pas acceptable au regard de notre passé, de notre présent difficile et de notre avenir à consolider. La répartition des postes a été réalisée « en fonction des besoins », selon la promesse gouvernementale. Une meilleure densité d'enseignants qu'ailleurs couplée à une diminution du nombre d'élèves impliquerait donc dans cette logique un ajustement des effectifs en Lorraine. C'est précisément cette variable d'ajustement qui, après avoir touché nombre d'emplois, va pénaliser les élèves lorrains.

Je tiens à vous rappeler qu'en 2010 et 2011, notre Académie a perdu plus d'un millier de postes d'enseignants étant donné l'abandon de la politique éducative par le précédent Gouvernement, caractérisé par des coupes budgétaires systématiques et déraisonnées, laissant notre région exsangue.

A la rentrée 2011, ce sont 822 postes qui ont été supprimés en Lorraine (524 postes dans le second degré, 298 postes dans le premier degré et 19 personnels administratifs et techniques).

www.herveferon.fr
6 place de Paris - 54 500 VANDOEUVRE-LES-NANCY
☎03 83 48 89 80 🖷 03 83 29 07 82

Phoca PDF

A la rentrée 2012 également, ce sont 803 postes qui ont disparu (425 postes dans le second degré, 367 postes dans le premier degré et 11 postes administratifs et techniques).

En somme, l'accumulation porte à plus de 5000 suppressions le nombre de postes disparus durant les sept dernières années dans notre Académie. Pour une baisse de 1% du nombre d'élèves, le précédent Gouvernement réduisait de 3% l'encadrement pédagogique : cette logique doit cesser.

Ces choix que nous avions dénoncés ont entraîné des conséquences graves : une augmentation des effectifs dans les classes, des fermetures de classes et de filières dans nos ensembles scolaires. Il faut également ajouter à ce sinistre constat les effets néfastes de la réforme de la formation des enseignants et la volonté d'autonomisation des établissements par souci budgétaire. Toutes ces mesures représentaient une hypothèque sur l'avenir ainsi qu'un vrai risque de perte de cohésion pour les territoires urbains et ruraux.

Il serait juste que, si notre Académie ne bénéficie pas d'une augmentation de postes, elle n'en perde pas pour autant. La stabilité des effectifs est indispensable pour ne plus suivre la voie du sacrifice empruntée par le précédent Gouvernement.

Je ne peux pas me résoudre à accepter la situation présente. Les engagements de campagne du Président de la République étaient porteurs d'un message fort de soutien à l'éducation et de priorité donnée à la jeunesse, répondant à une grande préoccupation de nos concitoyens. La Lorraine attend beaucoup de cette nouvelle conception de l'action publique. Il n'est inacceptable, au regard du contexte économique et social dans notre Région, que la Lorraine soit à nouveau accablée et soit la seule région métropolitaine à perdre des postes d'enseignants.

Je souhaite également attirer votre attention sur les Réseaux d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté (RASED) et plus largement sur la politique d'aide aux élèves en difficulté, qui sont depuis plusieurs années malmenés, alors que la part des élèves en grande difficulté scolaire a augmenté entre 2000 et 2009, passant de 15% à 20%. Entre 2008 et 2012, ce sont près de 5000 emplois postes d'enseignants spécialisés qui ont été supprimés au niveau national, et les écoles de Lorraine ont été particulièrement touchées par ces démantèlements massifs. C'est ainsi que j'étais beaucoup intervenu dans ma circonscription, mais aussi auprès des services du Rectorat et du Ministère, dans la période des élections législatives suite aux suppressions annoncées de maîtres G pour la rentrée 2012. Je vous rappelle que dans la deuxième circonscription de Meurthe-et-Moselle où je suis élu, trois postes de maîtres G sur quatre restants ont été supprimés en septembre, alors qu'ils interviennent dans seize écoles de ce territoire. Un maître E travaillant principalement à Heillecourt a également vu son poste supprimé. De manière plus générale, 14 postes ont été supprimés depuis 2007 sur cette même circonscription, et 2 écoles ont été fermées. En plus de ne pas avoir été corrigée à la rentrée dernière, la situation ne fait qu'empirer.

Phoca PDF

En cinq ans, c'est donc près d'un tiers de l'effectif total des RASED qui a disparu des écoles françaises. A la rentrée 2012, ce sont plus de 125 000 élèves supplémentaires qui auront été privés des aides spécialisées indispensables à leur réussite scolaire. Le 21 juin 2012, vous m'annonciez l'affectation exceptionnelle de 10 postes supplémentaires de professeurs des écoles pour la Région, sur un total national de 1000 postes créés, ce qui ne saurait suffire en Lorraine pour prétendre lutter efficacement contre l'échec scolaire. Cet effort ne doit toutefois pas être gâché par un plan de suppressions qui serait perçu comme un très mauvais signal.

C'est ainsi que je sollicite un rendez-vous auprès de vous, afin de vous entretenir très directement de cette décision dommageable pour les Lorrains, dont la région fait face à des perspectives sombres et une attractivité déjà en berne. Je ne peux imaginer continuer à vous alerter, et être en difficulté en région en ne pouvant pas assumer les décisions gouvernementales.

Avec un présent douloureux, c'est maintenant le futur des jeunes de la région qui serait mis à mal. Cette annonce de suppressions de postes amenuise inexorablement l'espoir de voir la situation s'améliorer.

Avec mes remerciements anticipés pour l'aimable attention que vous voudrez bien porter à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à mes salutations les plus respectueuses.

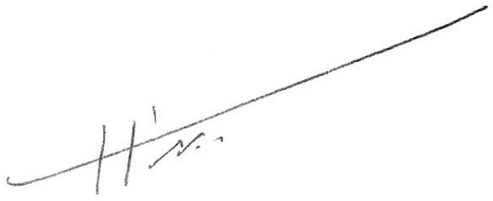

J'ai également interpellé le Ministre de l'Intérieur, M. Manuel VALLS, au sujet d'une possible délocalisation de la CRS 39, historiquement basée à Jarville, et aux côtés de laquelle je me bats depuis plusieurs années face aux menaces de délocalisation qui pèsent régulièrement sur elle :

Phoca PDF

ASSEMBLÉE NATIONALE

Hervé FERON
Maire de Tomblaine
Député de Meurthe-et-Moselle

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Vandœuvre, le 18 décembre 2012

Monsieur Manuel VALLS
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75 800 PARIS SP 08

Monsieur le Ministre,

Il y a deux ans, Nicolas Sarkozy avait eu le projet de délocaliser la CRS 39 basée à Jarville-la-Malgrange, en Meurthe-et-Moselle, sur ma circonscription. Le projet consistait alors à regrouper deux compagnies de CRS (Jarville et Metz), ainsi qu'un internat d'excellence de l'Éducation Nationale (sic !) sur un même site à Châtel-Saint-Germain, en Moselle. A l'époque, j'avais interpellé par questions écrites et question orale le Ministre, pour m'opposer fermement à ce projet.

En effet, cette délocalisation nous semblait ne pas avoir de sens et aurait entraîné le déménagement de 170 familles, pour un bassin de vie qui est déjà en grande difficulté. Le Gouvernement d'alors avait finalement abandonné ce mauvais projet. Le charcutage électoral ayant fait que Valérie Rosso-Debord allait se présenter sur cette partie de ma circonscription contre moi aux élections législatives, celle-ci s'était largement vantée dans la presse locale d'avoir obtenu l'abandon de ce projet.

Or, il y a trois semaines, on m'informait d'une rumeur selon laquelle la CRS 39 devait être à nouveau délocalisée. Bien évidemment, les médias locaux, les familles, les syndicats s'en émeuvent et, il y a quinze jours, André Rossinot, maire de Nancy, qui sera à nouveau candidat à la Présidence de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, dans laquelle se trouve Jarville, claironnait dans la presse « qu'il avait interpellé Manuel Valls pour tenter de sauver la CRS 39 ».

N'ayant obtenu aucune information à ce sujet, j'ai contacté vos collaborateurs. Je crois avoir compris aujourd'hui que ce projet serait à nouveau à l'étude, et je vais me permettre de vous expliquer pourquoi il me semble que c'est une très mauvaise idée :

- La CRS 39 est liée à l'histoire de Jarville. Son implantation locale a du sens, puisque cette unité est implantée là depuis le 3 mars 1943. Elle se dénommait alors « groupe mobile de réserve Lorraine ». Aujourd'hui, la compagnie est l'une des plus efficaces de l'Hexagone. Lors du 68ème anniversaire des compagnies républicaines de sécurité la semaine dernière, Monsieur le Préfet louait les services de la CRS 39, qui a bien évidemment effectué 207 jours de déplacements en 2012, mais qui est également très

www.herveferon.fr
6 place de Paris – 54 500 VANDOEUVRE-LES-NANCY
☎03 83 48 89 80 🖷 03 83 29 07 82

Phoca PDF

impliquée localement, sur des missions de maintien ou de rétablissement de l'ordre public, de prévention de la criminalité et de la délinquance, de sécurisation, d'aide et d'assistance aux personnes et de protection des biens. Mais encore, la CRS 39 a très régulièrement rendu des services sur le réseau autoroutier, à proximité immédiate de Jarville, en termes de prévention, de contrôle, de sécurité.
Monsieur le Ministre, pour illustrer l'enracinement de la CRS 39 dans la ville de Jarville, je souhaiterais vous parler de ce gardien de la paix, Romain Lacour, qui le 2 mars 2011 en mission a été grièvement blessé en service à Noisiel (Seine-et-Marne), et qui en subira les séquelles à vie. Ce jeune gardien de la paix, promu depuis au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, m'a confié qu'il était quasiment né dans cette caserne, puisque son père y servait déjà lui-même, sorti de l'école de police, avant que Romain Lacour ne prenne le relai.

- Monsieur le Ministre, quand on relit les articles du décret du 8 décembre 1944, portant création des compagnies républicaines de sécurité, on y trouve très clairement une volonté d'aménagement du territoire et de répartition territoriale homogène des compagnies de CRS. L'article 1er, entre autres, dit : « Il est créé dans l'ensemble du territoire des forces mobiles de police, appelées compagnies républicaines de sécurité ». Alors Monsieur le Ministre, il est difficile d'imaginer que soit délocalisée une compagnie républicaine de sécurité, à 70 km d'une communauté urbaine de 300.000 habitants, alors même qu'une zone de sécurité prioritaire vient d'être créée à Nancy et Vandœuvre. Lorsque le dispositif de ZSP a été dévoilé, il a clairement été présenté que la CRS 39 serait partie prenante de ce dispositif. Même si les policiers se doivent d'exécuter les ordres, la population dans le contexte actuel ne comprendrait pas une telle décision.
- Enfin, sur un plan budgétaire, cette délocalisation serait une erreur. Outre un affaiblissement économique sur le secteur dû au départ de 170 familles, comment expliquer qu'une telle opération puisse être rentable, même à terme, lorsque l'on sait que le ministère de l'Intérieur est propriétaire des murs de la caserne, que plus de deux millions d'euros d'investissements ont été réalisés pour moderniser le mess et d'autres bâtiments et, qu'à ce grand gâchis d'argent public, il vous faudrait ajouter les primes que vous auriez à verser à ces policiers en exercice ainsi déplacés.

Monsieur le Ministre, en tant qu'élu de proximité, j'aimerais bien que dans l'analyse de ce projet, vous puissiez m'entendre. Alors même que le dossier est à l'étude et que des communications ont été faites à ce sujet, je trouve dommage de ne pas avoir été informé et de ne pas avoir pu participer à cette réflexion. Il est en train de naître une grande émotion à ce sujet dans la population sur le bassin de vie de la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour toute l'attention que vous voudrez bien porter à ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sincères salutations.

Cordialement.

Phoca PDF

Aussi, j'ai interpellé la Ministre de la Culture, Mme Aurélie FILIPPETTI, pour l'alerter sur les conséquences de l'augmentation du taux de TVA applicable au secteur du cinéma, qui demeure une voie d'accès privilégiée à la pratique et à l'éducation culturelles :

Phoca PDF

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Hervé FERON
Maire de Tomblaine
Député de Meurthe-et-Moselle

Tomblaine, le 03 décembre 2012

Madame Aurélie FILIPPETTI
Ministre de la Culture et de la Communication
3 rue de Valois
75100 PARIS

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de solliciter votre bienveillante attention au sujet de la réforme de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) dans le domaine culturel, et particulièrement dans le secteur cinématographique.

En effet, le Syndicat des Directeurs de Cinémas de l'Est s'inquiète des conséquences qu'induirait le relèvement de 7 à 10% du taux de TVA applicable aux entrées dans les salles de cinéma, tel que prévu dans le cadre de l'examen du Projet de Loi de Finances Rectificatives pour 2012. Ce projet reviendrait à doubler en deux ans le taux de TVA applicable jusqu'alors. En effet, la Taxe Spéciale Additionnelle s'élève à 10,72%, alliée à la nouvelle TVA, induiraient un niveau de taxes cumulées de 20,72%. Le cinéma demeure une voie d'accès privilégiée aux pratiques et à l'éducation culturelles, vecteur de lien social, notamment pour les Français les plus modestes : il serait dommageable qu'un tel écart d'assujettissement mette fin à l'harmonisation fiscale qui, depuis quarante ans, s'applique au livre, au cinéma et au spectacle vivant.

C'est avec une grande conscience des enjeux que je vous interpelle, dans le même esprit que celui qui m'a animé lorsque j'ai porté l'amendement n°216 durant l'examen de la Loi de Finances Rectificatives pour 2012 (n°71) qui actait la mise en place d'un taux de TVA réduit à 5,5% sur le spectacle vivant ; et lorsque j'ai voté la baisse de la TVA applicable sur le livre. Je ne doute pas, Madame la Ministre, car je connais vos convictions en même temps que votre détermination à participer au redressement des finances publiques, que vous saurez y apporter une considération empreinte de la même exigence.

Ainsi, je souhaiterais connaître votre appréciation sur l'opportunité que représenterait l'exonération du relèvement du taux de TVA sur le secteur cinématographique, dans un souci de cohérence fiscale au sein du secteur et d'accès facilité pour tous à la culture.

Avec mes remerciements anticipés pour l'aimable attention que vous voudrez bien porter à ma requête, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à mes salutations les plus respectueuses.

Cordialement.

www.herveferon.fr
6 place de Paris – 54 500 VANDOEUVRE-LES-NANCY
☎03 83 48 89 80 🖷 03 83 29 07 82

Phoca PDF